

Association Morgane

Assemblée Générale du 21 janvier 2005 sur l'exercice 2004

Rapport moral présenté par la Présidente

L'exercice 2004 vient confirmer la première année de fonctionnement de l'Association Morgane et la pertinence de son objet.

Début 2004, la Présidente et le Trésorier sont allés à Dagana¹ pour inaugurer le premier bâtiment construit au cours de l'année 2003. La qualité du travail réalisé grâce au sérieux des partenaires sénégalais et la générosité des partenaires français nous a encouragé à lancer une seconde campagne de recherche de dons, aides et subventions.

Une seconde brochure a été expédiée à plus de 600 exemplaires, ainsi nous avons pu compléter la première collecte et assurer autant que de besoin le financement des dépenses au rythme des besoins du chantier.

La seconde phase du projet a été remodelée afin de permettre à l'ASEM de dégager de l'utilisation du Centre les fonds nécessaires à son fonctionnement.

Un Concert de musique baroque et un Gala de danse ont été donnés au profit de l'Association.

Un don important de la Fondation Schneider Electric en fin d'année nous a permis d'avoir la certitude que ce premier projet était maintenant finançable dans sa totalité.

La Présidente, Blandine DEVOUGE

Ce rapport a été approuvé par l'AG du 21 janvier 2005 à l'unanimité des présents.

¹ Les frais engendrés sont en totalité supportés par les représentants, conformément aux statuts.